Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

	Coloured covers / Couverture de couleur			Coloured pages / Pages de couleur
	Covers damaged / Couverture endommagée			Pages damaged / Pages endommagées
	Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée			Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
	Cover title missing / Le titre de couverture manque		<u>/</u>	Pages discoloured, stained or foxed/ Pages décolorées, tachetées ou piquées
	Coloured maps /			Pages detached / Pages détachées
	Cartes géographiques en couleur		/	Showthrough / Transparence
	Coloured ink (i.e. other than blue or bla Encre de couleur (i.e. autre que bleue de		/	Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
	Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur Bound with other material / Relié avec d'autres documents			Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
	Only edition available / Seule édition disponible			Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une
	Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.			restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.
1	Additional comments / Commentaires supplémentaires:	Pagination continu	ıe.	

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARAISSANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire:

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du ler de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du soussigné, un mois avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés; si non, l'abonnement sera consé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bareau de Posté. Tont ce qui concerne la rédaction et l'euvoi de correspondances doit être adressé à Firmin H. Proully, Rédacteur-Propriétaire.



Gérant Hector A. Proulx

Tout ce qui concerne les abonnements à la Gazette des Campagnes et les annonces à être publiées dans ce journal, doit être adressé à Hector A. Proulx, Gérant.

ANNONCES

Première insertion......10 centins par ligne Deuxième insertion, etc.....3 centins par ligne Pour annonce à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tont particulidrement aux cultivateurs pour la vente de terres instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'anuoncer dans ce journal.

ABONNEMENT: }
\$1 PAR AN

Si la guerre est la dernière raison des peoples, l'agriculture doit en être la première. Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité. ABONNEMENT.

SOMMAIRE

Revue de la Semaine: Adresse présentée à Mg rPoiré le 23 juin dernier.—Réunion d'auciens élèves au Collège de Ste-Anne.
—Elevation de M. le curé Labelle à la diguité de Protonataire apostolique.—Le R. P. Damien de Devenster.—Mort de M. l'abbé Louis Edouard Bois; curé de Maskinongé.

Canserie agricole: Soins à donner au cheval employé au travail des champs; Considérations générales sur le cheval.—Des soins à donner aux chevaux.

Sujets divers: La fenaison (Suite); Conservation du foin; foin en grange.—Soins préventifs contre les pucerons.—Beurre conservé dans la saumure.—Vers, maladies vermineuses chez l'espèce bovine.

Choses et autres: Bénédiction de la chapelle de N. D. de Pitiés érigée à St-Aubert.—L'Exposition de Paris.—Le prunier en France.—Le cheval français.

Recettes: Conservation des confs.-Perto de criu.

REVUE DE LA SEMAINE

Adresse présentée à Myr Poiré, le 23 juin dernier.— Vingt-quatre élèves ont présenté dimanche le 23 juin, dernier, après les vêpres, à Monseigneur Poiré, curé de Sté-Auné de la Pocatière, une adresse de remerciements et dont voici le contenu:

Monseigneur C. E. Poiré,

Camérier d'honneur de Sa Sainteté Léon XIII.

Permettez, à nous qui avons l'insigne faveur d'être vos protégés, de vonir respectueusement vous remercier et vous témoigner notre gratitude pour les sacrifices que vous voulez bien vous imposer en payant pour chacun de nous au collège.

En reconnaissance de ces bionfaits, Monseigneur, nous demandons à nos bons anges de porter aux pieds de la

Vierge Marie nos plus ferventes prières et nes vœux pour qu'Elle vons aide à supplier l'Eternel de vous accorder encore de bien longues années, afin qu'il vous soit donné de faire tout le bien qu'il vous est si agréable de faire pour l'instruction de nous tous, et de tant d'autres.

Nos bous parents nous l'ont dit, ils sont nombreux ceux que vons avez protégés et que vous avez guidés par la main jusqu'à la prétrise, et dans les rangs marquants de la société.

A l'exemple de saint Vincent de Paul, votre bon cœur ne sait point s'arrêter, quand il s'git de faire des bonnes œuvres, de soulager les nécessiteux, de faire répandre l'instruction religiouse, de sauver des âmes au ciel.

La vouve affligée l'orphelin, les pauvres, les découragés ont toujours rencontré en vous, monseigneur, la consolation, l'encouragement et la protection.

Rien ne vous coûte et vous êtes toujours heureux de saisir l'occasion de semer le bien. Rien ne vous coûte et vous êtes toujours heureux de saisir l'occasion de vous sacrifier pour l'instruction de la jeunesso

Votre nom qui est une gloire pour le beau collège de Ste-Anne, sora toujours béni et vénéré; par nous spécialement, qui avons le bonheur d'être l'objet de vos tendres sollicitudes et par tous ceux qui vous sont redevables.

Merci mille fois merci, vénéré protecteur, pour tout ce que vous avez fait et plaise à Dieu qu'il nous donne encore longtemps de vous tendre la main pour l'avenir, et de pouvoir vous dire : merci reconnaissance.

Veuillez, monseigneur, nous donner votre bénédiction et nous aider aussi de vos prières afin que nous marchions plus sûrement dans le vrai chemin de la vie.

Monseigneur Poiré répondit à cette adresse par des paroles, toutes paternelles. Malgré ses. 79 ans ce vénérable bienfaiteur jouit d'une boune santé et est énéore assidu aux devoirs du sacerdoce.

Réunion d'anciens élèves au Collège de Ste-Anne.-Mercredi soir le 10 juillet cétait joyeuse fête au collège de Ste-Anne.

Les élèves de physique de 1879 fidèles au rendez-vous à deux exceptions près-revoyaient leur alma mater et retrouvaient tout-à-coup leur gaité et leurs grands éclats de rire d'autrefois. MM. Louis Tremblay et Adolphe Mi chaud, deux anciens professeurs s'y joignaient de grand

Avaient répondu à l'invitation, M. l'abbé J. F. Dupuis, du collège de Lévis, président du conventum; F. G. Miville Déchène, député de l'Islet, secrétaire; Ferdinand Chabot, prêtre, P. A. Bérubé, prêtre, curé de New-Richemond; Israël Dumond, prôtre, curé de Madawaska; MM. Engène Polletier, Salluste Roy, M, D.; Chs Riverin; L. J. Bérubé, N.P.; J.E. Sirois, Arp.; Jean Levesque; Chs. Martin, Alfred Richard, M. D.

Le soir, grand diner, table royalement servie. Mgr Poire présidait.

M. l'abbé Dupuis se sit l'interprète de ses confrères en félicitant Mgr Poiré de son élévation à la prélature romaine et en remerciant les messieurs du collège de leur généreuse hospitalité.

M. Déchène parla au nom de ses confrères laïques.

La réponse de Mgr fut converte d'applaudissements.

Le lendemain, messe d'action de grâces par l'abbé Dupuis qui fut chargé de l'allocution.

Puis amusements de toutes sortes.

Pour la circonstance, le collège était pavoisé, les drapeaux flottaient partout, les sleurs bordaient les corridors. MM. Sirois et Bérubé ont aussi fait de jolies réceptions

à leurs confrères.

Elévation de M. le curé Labelle à la dignité de Protonotaire apostolique.-Une dépêche, reçue de Rome le 10 de co mois à l'hôtel du Parlement, aunonce l'élévation de M. le curé Labelle à la dignité de Protonotaire apostolique ad instar. Nous félicitons chalcureusement Mgr Labello de l'honneur insigne qui vient de lui être décernó par la cour de Rome.

Le St-Père, en lui conférant cette dignité, a voulu le récompenser des services éminents qu'il a rendus à la grando causo de la colonisation.

Le R.P. Damien Deveuster. - Son altesse Royale le Prince de Galles, Lord Salisbury, et un grand nombre de personnages éminents d'Angleterre ont conçu le projet de faire ériger un monument à la mémoire du R. P. Déveuster, mort le 15 avil dernier à Kalawao [Molokaï] au milieu des lépreux. Co monument prouvera combien le dévouement, les héroïques sacrifices du saint missionnaire catholique ont excité l'admiration générale, même chez les protestants. Nous croyons intéresser nos lecteurs en leur communiquant, d'après les Annales Catholiques, quelques notes sur la vie et la mort de ce vénérable membre de la Congrégation des Sacrés-Cours.

La renommée de ce vaillant missionnaire est devenue tellement universelle qu'il semblerait inutile de raconter sa vie. Toutes les langues publient ses louanges. Protes-

clamer un héros de la charité chrétienne et à voir en lui un exemple de dévouement rare dans les annales du xix siècle. Joseph Dévenster était né, le 3 janvier 1840, à Tro? meleo, village entre Louvain et Malines [Belgique] . Le 8 octobre 1861, il prononçait ses vœux dans la Congrégation des Sacrés-Cours sons le nom de Frère Damien .-Une circonstance imprévue le conduisit le 16 mai 1873, à la léproserie de Molokaï. Là, touché de l'état de délaissement cù se trouvaient séquestrés de tout commerce avec le reste des hommes des centaines de malheureux lépreux, il prit une résolution héroïque. N'attendant pas que ses supériours l'y envoyassent, il s'offrit lui-même et sollicita comme une faveur la permission de se fixer au milieu de ces pauvres infortunés.

C'était dans les premiers jours du mois de juin 1873 qu'il arriva dans ces tristes lieux, pour commencer une vie de privations, de labeurs et de sacrifices, ou plutôt pour commencer sa mort. Car ce petit coin de torre où il n'entendait que le bruit de la mer, où il ne voyait que des hommes affreusement défigurés de la lèpre, où il ne respirait que l'odeur infecte qu'exhalaient les plaies hideuses des malades, devait avoir, pour un homme de trente-trois ans et plein de vie, beaucoup plus l'aspect d'un tombeau que d'un séjour des vivants.

Cependant, sans jamais regetter son sacrifice, il a vécu constamment avec les lépreux qu'il aimait comme ses enfants Sans relâche il s'occupait à améliorer l'état matériel et spirituel des malades. Il construisait lui-même des chapelles et des habitations, bien souvent il creusait de ses propres mains les fosses pour enterrer les morts, d'accord avec le gouvernement il fondait un orphelinat de garçons lépreux, il pansait lui-même les plaies des malades, leur procurait des remèdes salutaires, et par de belles cérémonies religieuses il savait relever le moral des malheureux et remplir leur cour d'espérance: Mais il est impossible de dire îci tout ce que sa charité lui aura fait faire sous le regard de Dieu qui aura tout écrit dans le livre de vic.

Plusieurs années, avant sa mort le R. P. Damien avait contracté lui-même la terrible maladie de la lèpre qui ne pardonne pas. Mais sans rien perdre de sa gaieté naturelle ni de son activité habituelle, il continuait toujours à travailler et à soigner les malades comme d'habitude. Copendant, le28 mars dernier, ses forces l'abandonnèreut, il dut garder la chambre, et bientôt il reconnut que sa mort approchait. Sans s'alarmer, il offrit à Dieu lo sacrifice de la vie qui lui restait encore. Dépouillé de tout, couché sur une paillasse étendue par terre, il se préparait de la manière la plus édifiante au grand voyage de l'éternité. "Voycz-vous mes mains? disait-il à un de ses confrères, toutes mes plaies so referment, la croûte devient noire; c'est signe de mort vous le savez bieu. Voyez également mes yeux; j'ai vu tant de lépreux mourants, je ne me trompe pas, la mort n'est pas loin. J'aurais beaucoup désiré voir encore une fois, Monseigneur, mais le bon Dieu m'appelle à célébrer les Paques avec lui. Que Dieu en soit beni!"-Ce que j'ai surtout admire en lui scrit le Père Wondelin, c'est sa patience admirable. Lui; si ardent si tants et cutholiques de tous les pays sont d'accord à le pro- vif, si fort, être ainsi cloué sur son pauvie grabat saus cependant beaucoup souffrir. Il était couché à terre comme le plus simple et le plus pauvre lépreux, et nous cûmes bien du mal à lui faire accepter un lit. Et quelle pauvreté, Lui qui a dépensé tant d'argent pour soulager les lépreux! il s'est oublé jusqu'au point de n'avoir point de linge à changer ni de draps de lit.

Le 15 avril, sa belle âme s'envola vers le ciel, pour récompense de ses travaux et de ses souffrances. Sa mort fut réellement digne d'un cufant des Sacrés-Cœurs; c'était la mort d'un saint.

Le P. Damien avait commencé sa vie à Molokaï, dans le plus grand dénûement, jusqu'à être obligé de passer les premières nuits sous un grand arbre. Conformément à son désir ses restes précieux ont été déposés sous ce même arbre de pandanus, en attendant une résurrection gloriouse. Qui n'admirerait et n'aimerait une religion qui sait inspirer de semblables dévouements?

M. L'ABBÉ L. E. BOIS

Nous regrettons d'apprendre la mort de M. l'abbé Louis Edouard Bois, curé de Maskinongé, arrivée le 10 juillet au presbytère de cette paroisse. Cette mort affectera non seulement le clergé dont il fut toujours un des membres les plus zélés et les plus éclairés, mais encore tous les hommes qui portent de l'intérêt aux travaux historiques et scientifiques. Car l'humble curé de Maskinongé fut à la fois un prêtre selon le cœur de Dieu et un érudit remarquable.

Collectionneur émérite, travailleur infatigable, et écrivain habile, M. Bois a su mettre en lumière des documents historiques qui, sans lui peut-être auraient dormi longtemps dans la poussière. C'est ainsi qu'il contribua de sa bourse à la réddition des Relations des Jésuites, des Voyages de Champlain, etc. Il a laissé après lui plusieurs opuscules dont aucun ne porte sa signature, mais qui n'ont pas échappé à l'oil perspicace des érudits de son temps. Le Journal de Quebec dont il fut toujours l'ami dévoué, a publié en différentes reprises des monographies très-bien faites dues à la plume du savant abbé et que nous consultons encore avec fruit.

M. l'abbé Bois, alors qu'il ne faisait que d'entrer dans le sacerdoce, vint se consacrer à l'enseignement au Collège de Sainte-Anne qui ne faisait que de naître. M. l'abbé Painchaud, fondateur du collège et curé de la paroisse, tenait le jeune lévite en très-haute estime. Aussi le Collège a gardé un excellent souvenir de ce noble ami de l'éducation de la jeunesse.

Le nom de M. l'abbé Bois restera comme une des plus belles figures de notre clergé canadien. Pent-être rayonnera-t-elle encore davantage, quand le public lettré connaîtra toutes les œuvres historiques qu'il a accomplies dans le silence de son presbytère où il vivait comme un bénédictin, au milieu de ses livres et de ses documents poudreux.

CAUSERIE AGRICOLE

Soins à donner au cheval employé au travail des champs.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES SUR LE CHEVAL.

Réduit à l'état de domesticité depuis les temps les plus reculés, le cheval fut le compagnon de l'homme dans ses guerrés, dans ses plaisirs comme dans ses travaux.

Sa nourriture habituelle est l'herbe en pâture, par la domesticité en l'a habitué: à une nourriture seche et plus ou moins échauffante.

D'après sa force et la race à laquelle il appartient, il peut avoir différentes destinations; le besoin des localités et les transactions commerciales que l'éleveur de chevaux veut opérer doivent guider le cultivateur sur le choix à faire de la race de chevaux qu'il doit se procurer pour l'élevage.

Le cheval de race commune à formes massives est employé pour les travaux des champs et ceux de l'industrie. Le cheval de race commune, à formes plus dégagées, plus légères, au service de charretiers, et parfois même à la selle.

Le cheval d'origine, ayant plus ou moins de sang anglais ou oriental, peut servir pour luxe, soit comme cheval de carosse, de sel ou de course.

Le cheval a l'intelligence très-développée, aussi est-il susceptible de grande éducation, et est-il très-sensible aux bons et aux mauvais procédés avec lesquels on le traite. Qui d'entre les cultivateurs n'a pas été à même de voir dans certains cirques les difficultés que l'on peut apprendre au cheval, avec de la patience et de bons procédés?

Qui n'a pas lu dans les journaux on les livres on entendu dire que certains chevaux maltraités et brutalisés constamment par celui qui en avait le soin, ont pris co dernier en aversion, en haine, s'en sont vengé à l'occasion, en lui donnant un coup de dent ou en lui lançant, uno runde?

Qui n'a pas observé la reconnaissance que témoigne le cheval pour celui qui le soigne en lui prodiguant des caresses ou en lui donnant des douceurs.?

On a vu dans certains chomins difficiles, dans une côto par exemple, le cheval employer ses forces outre mesure pour entrainer une lourde charge, y étant excité par les caresses et par les excitations bienveillantes de son conducteur, et refuser de faire tout effort de traction, lorsque, au contraire, il y est brutalement excité par un conducteur qui le maltraite ou le châtie mal à propos.

Il est donc du devoir des cultivateur de faire en sorte que leurs enfants, on tous ceux qui sont à leur service, ne maltraitent pas les chevaux, même tous les animaux en général, car il est à remarquer qui a le cœur assez dur, surtout pour maltraiter un animal qui est toujours prêt à lui rendre service, n'est pas loin d'être tout disposé de maltraiter son semblable à l'occasion. C'est donc un point sur lequel les cultivateurs doivent tout particulièrement appuyer, et y mettre la plus grande surveillance.

DES SOINS À DONNER AUX CHEVAUX.

Pour prendre leur repos, les chevaux doivent être logés dans des écuries convenablement construites, d'après certaines règles que nous aurons à indiquer dans une prochaine causerie.

Le repos, de même que la nourriture sont deux conditions indispensables à la conservation de la santé des chevaux. Pendant le repos, le cheval doit être placé sur

une bonne litière. Pour que le repos soit suffisant, il faut qu'il puisse durer autant de temps au moins, que celui du travail.

Si le repos passager est nécessaire, surtout après un travail fatigant, pour délasser l'animal, le ropos trop longtomps prolongé est nuisible à la santé. Sous son influence les fonctions digestives s'exécutent mal, le sang circule plus lentement, et des infiltrations peuvent se produire dans les parties inférieures du corps, et notamment dans les membres. De même, la privation du repos, ou l'exercice exagéré eugendrent le dégoût des aliments, l'épuisement, et souvent des maladies caractérisées par une altération du sang, la morve et le farcin. C'est ce qui s'observe parfois, dans certains établissements industriels, odles chevaux sont soumis à un dur travail et à recevoir la distribution de leur nourriture d'une manière irrégulière, où pour ainsi dire les chevaux n'ont pas le temps de digérer leur ration avant que de recommencer leur travail.

Un travail passager, alterné avec le repos est nécessaire aux chevaux pour l'entretien de la santé. Aussi, pendant la saison où ils ne travaillent pas est-il nécessaire de les faire promener, au moins, de temps à autre pendant un certain temps, pour éviter les inconvénients résultant d'un trop long repos. La promenade que l'on fait faire aux chevaux dans le but de conserver leur santé doit se faire autant que possible, surtout en été, à la fraicheur du matin et du soir.

Pour prendre leur repos, les chevaux se couchent généralement sur la litière. Par exception, quelque-uns reposent debout. Ceux qui reposent constamment debout sont très-vite ruinés dans les membres.

Un point d'une grande importance pour l'entretien de la santé du cheval, c'est la distribution régulière de sa nourriture. Il est nécessaire d'observer des heures pour distribuer les aliments et de régler le travail de manière que le cheval revienne toujours à l'écurie pour prendre sea repas aux heures habituelles.

Le matin on doit nourrir les chevaux de bonne heure; celui qui en a le soin doit se lever assez tôt afin que ses chevaux puissent avoir mangé et être pansés au moins depuis une heure avant de partir pour les travaux des champs ou le voyage. On commencera par leur faire manger une boune poignée de foin bien secoué, pour qu'il n'y reste plus de poussière, puis on fera boire,

Après la boisson on distribuera l'avoine bien vannée, et on leur jette au râtelier le restant de leur ration de foin ou une botte de paille de blé.

Avant de donner l'avoine, il faut aussi prendre soin de bien nettoyer le fond de la crèche, afin que le grain ne s'y trouve pas mêlé avec la poussière et les résidus des fourrages qui ont passé par le râtelier.

Si le cheval mustique mal son avoine ou mange trop vite, on peut y ajouter une petite quantité de paille hachée pour le forcer à manger plus lentement et mieux broyer le grain.

Il n'est pas possible d'indiquer exactement la ration de foin et d'avoine que l'on doit distribuer à chaque repas; elle doit varier d'après la corpulence et le genre de tra- L'eau que l'on fait boire aux chevaux doit être fraîche,

vail auquel les chevaux sont soumis. Nous dirons pourtant que les chevaux de petite stature doivent recevo: au moins six livres d'avoine par jour, et ceux de forte taille jusqu'à 12, 14, 16 et même 20 livres d'avoine, d'après la force du travail.

Un cheval de taille moyenne peut recevoir au moins huit à dix livres de paille quand les travaux sont légers, et lorsqu'ils sont fatigants on ne leur donne presque pas de paille, on la remplace par le foin et l'avoine. Nous ne conseillerons pas de donner trop de foin aux chevaux qui ne sont pas soumis à des travaux trop fatigants, une ration de sept à huit livres est bien suffisante. Au plus fort du travail, surtout pendant les années où les récoltes sont abondantes, on donne aux chevaux autant de foin qu'ils veulent en manger, particulièrement quand ils n'ont pas trop de temps à passer à l'écurie. Chez ceux qui ne. travaillent pas ou peut remplacer le foin qu'on donne après l'avoine par de bonne paille de blé ou autre.

Quand les chevaux restent à l'écurie, vers le milieu de la matinée on leur donne de la paille à tirer au râtelier. Il est toujours bon de faire passer la paille qui doit servir de litière par le râtelier, afin que les chevaux puissent s'y amuser à manger ce qu'il y a de meilleur et perdent aussi l'occasion de contracter de mauvaises habitudes en restant dans l'inaction. Le jeune cheval surtout, qui est obligé à rester pendant plusieurs jours à l'écurie sans être exercé, s'impatiente, mord dans la crèche, le râtelier et les murailles, et souvent contracte l'habitude de ti-

Vers midi on donne le second repas principal, distribué comme celui du matin. D'abord on donnera un peu de foin puis on fera boire; après cela on donnera l'avoine, suivie du restant de la ration de foin ou de paille.

Vers trois heures, ou la moitié de l'après-dîner on distribuera encore de la paille. Dans certaines fermes on doune souvent vers le milieu de la matinée ou de l'aprèsmidi de la menue paille contenant des épis, rassemblé dans la grange pendant que l'on bat le grain en hiver. On doit veiller à ce que ces bottes de ramassis de grange ne contiennent pas trop de poussière, qui, en s'introduisant dans les yeux des chevaux et dans la gorge, peuvent : provoquer des inflammations des yeux et la toux. Le soir on donnera le troisième repas principal, distribué comme les précédents.

Avant de se coucher, celui qui soigne les chevaux doit avoir soin de leur donner une ration de paille pour la

Quand les chevaux passent du repos au travail, ou d'un travail léger à un travail plus fatigant, on doit augmanter la ration de foin ou d'avoine quelques jours d'avance, asin que les chevaux soient déjà un peu en sorce au moment de l'exécuter.

L'habitude qu'ont quelques éleveurs de faire donner à leurs chevaux, un jour par semaine, au repas du soir, un barbotage de son, pendant la période où ils ne travaillent pas, a été trouvée très-utile; suivant eux, cela rafraîchit les chevaux, et prévient souvent un état d'irritation.

limpide, sans odeur ni saveur désagréable. On ne fera jamais boire aux chevaux une eau croupissante, ou contenant des matières animales en décomposition. Les seaux dans lesquels on donnera à boire seront toujours propres de crainte de dégoûter les chevaux.

Dans certaines fermes on fait boire les chevaux à l'écurie, dans d'autres on les laisse sortir pour les faire boire à une auge commune ou un étang. Pendant l'hiver il peut résulter des inconvénients de laisser sortir les chevaux pour aller boire. Ainsi s'il y a beaucoup de chevaux réunis dans une écurie et qu'une température très-élevée règne dans celle-ci, il peut arriver que les chevaux en passant brusquement du chaud au froid gagnent des refroidissements, des catarrhes, des maladies de poitrine.

Certains chevaux doivent être rationnes quant à la boisson, ce sont ceux qui ont habituellement les excréments liquides, ou se vident comme on dit vulgairement. La soif chez eux est ordinairement grande, ils ingèrent chez eux de fortes quantités d'eau, et, plus ils boivent, plus le mal est grand. On doit les rationner et les laisser boire modérément à l'écurie.

S'il arrivait que l'eau que l'on puise dans les puits de l'habitation fut trop froide et vint à y causer fréquemment des coliques chez les chevaux, comme on a pu quelquetois l'observer, il serait bon de la faire puiser quelques heures avant de la laisser boire, et de la verser dans des harils ou cuves placées dans l'écurie afin de lui faire perdre cette basse température.—A suivre.

La fenaison.

(Suite.)

Quatrième jour.— On opère comme la veille. Lorsque, par suite d'une dessication incomplète, on a été forcé, le jour précédent, de mettre de nouveau en tas l'herbe fanée pendant la première journée, on l'éparpille un peu dans la matinée, pour l'enlever de la prairie pendant l'après-midi.

Le fanage en Angleterre est maintenant exécuté non plus avec des fourches, mais à l'aide de la machine à faner, qui remplace avantageusement les ouvriers.

Un autre moyen auquel on peut avoir recours et qui donne un résultat très-avantageux, est celui connu sous le nom de Méthode de Klappmeyer parce que c'est l'agronome de ce nom qui l'a indiqué le premier.

On a recours à cette méthode si le trop mauvais temps ne laisse pas d'espoir de sécher le foin par le fanage ordinaire, ou si l'humidité du sol, dans les prés humides et marécageux vient sans cesse rendre aux fourrages qui y sont étendus celle qu'ils perdeut par l'évaporation.

"Cette méthode consiste à mettre l'herbe en trèsgrosses meules dès le lendemain du jour où elle a été fauchée, en la pressant et foulant fortement avec le plus de régularité possible dans toutes ses parties. Ordinairement, la fermentation commence à s'y établir peu d'heures après que les tas ont été formés et elle augmente rapidement. On doit en suivre les progrès avec soin et lorsqu'elle est parvenue à ce point que la chaleur ne permet plus de tenir la muin dans la meule, on démonte cette dernière promptement et on étend le fourrage. Quelques, houres de soleil ou même de veut suffisent pour dessécher, complètement l'herbe qui a subi cette fermentation et, pour mettre le foin en état d'être rentré. Les feuilles et les fleurs, qui sont les parties les plus savoureuses, no s'en détachent pas comme dans les foins qui ont été tourmentés par le mode ordinaire de fanage. A la vérité, le foin, préparé par la méthode Klappmeyer acquiert une couleur brune, mais il est sucré, savoureux, il a une odeur miellée et plaît beaucoup aux animaux.

"L'important, dans cette méthode, c'est de démonter les meules aussitôt que l'herbe est parvenue au degré de fermentation convenable. La pluie ne doit pas mêne fairo retarder cette opération, sans laquelle tout se gâterait. Mais, dès que le fourrage est refroidi, on peut le remettre en meule où le rentrer sans craindre qu'il ne s'échausse de nouveau.

"Ce procédé, ajoute Dubreuil, auquel nous empruntons ces détails, est surtout convenable dans les climats septentrionaux, où les pluies sont souvent très-abondantes au moment de la récolte des foins; dans ces saisons pluvieuses, ceux-ci sont toujours mal récoltés, le plus souvent gâtés et pourris, après avoir toutefois coûté aux cultivateur beaucoup de soins et de frais de main-d'œuvre, pour les faire tourner et retourner pendant plusieurs jours dans le champ, dans les intervales des averses.

"En Russie, on conserve aux foins leur verdure naturelle, eu modifiant, ainsi qu'il suit la méthode de Klappemeper. Aussitôt que l'herbe est coupée, et sans la laisser aucunement faner, on la met en meule, mais au milieu de celle-ci on a placé d'avance une cheminée faite avec quatre planches brutes. Il paraît que la chaleur, développée par la fermentation, se dissipe par cette cheminée centrale, entraînant avec elle la presque totalité de l'eau de végétation et que le foin conserve ainsi toutes ses feuilles, sa couleur et son goût primitifs."

Quelle que soit la méthode adoptée, le foin, aussitôt : qu'il est sec, doit être mis à l'abri de l'humidité, mis en : meule ou rentré.

Conservation du foin.

Il ne faut pas l'oublier, le faunge est une des opérations les plus importantes, car c'est de la manière dont elle est pratiquée que dépend la bonne conservation des fourrages et par conséquant la bonne nourriture des bestiaux.

Aussitôt que le foin a acquis ce degré de dessication que l'expérience nous fait connaître comme le plus convenable à sa conservation, on procède immediatement à l'engrangement du fourrage ou à sa mise en meule. Ce sont en effet les deux modes de conservation auxquels on a recours.

En Canada, notre hiver rigoureux commande la construction de bâtisses spéciales destinées à loger les animaux de la ferme, pendant les six ou sept mois que la neige couvre les pâturages. Les écuries et les étables qu'il nous faut édifier ne sent néanmoins qu'une partie de tout un système de constructions auxquelles nous donnons le nom de grange. Nos granges, et il y en a sur partie de constructions auxquelles nous de de constructions auxquelles de constructions auxquelles nous de constructions auxquelles de c

toutes les fermes, contiennent à part le logement destinéaux animaux, l'espace nécessaire au logement du grain et du fourrage.

Toutes les granges sont ainsi construites, et généralement elles sont assez spacieuses pour recevoir toutes les récoltes, les racines exceptées.

La conservation du foin en grange est donc le mode le plus généralement adopté et il n'y a, à proprement parler, que dans les années d'abondance où il faille et par nécessité, recourir à la construction des meules pour y con server le fourrage.

Nous traiterons donc dans cet article de la conservation du foin en grange et en meules, chacun pouvant se trouver dans la nécessité de recourir à ce dernier moyen, lorsque le premier ne peut plus, après avoir été épuisé, lui donner davantage.

En grange.

On y concerve le foin sous trois formes différentes.

Avant d'en parler et de choisir celle qui convient le mieux, faisons connaître tout d'abord à quoi tient la bonne conservation du foin.

Le point important, c'est que le foin soit bien tassé partout également, qu'on ne laisse aucun vide, et surtout qu'il n'y ait pas de courant d'air.

S'il n'y a pas de vides dans la masse, si l'air ne peut y pénétrer, le foin pourra peut-être fermenter, suer, s'échausser à devenir brun mais il ne s'emflammera pas, ni ne moisira.

On trouve quelquesois dans les sonils du soin moisi, mais la plus simple observation nous prouve que c'est seulement dans les endroits où le tassement n'a pu avoir lieu, comme dans les angles des murs ou sous les pièces de charpente, que le soin perd de sa couleur et de ses propriétés. Ajoutons que dans les senils, la surface du tas de soin est généralement plus ou moins gâtée; cette circonstance s'explique aisément et tient à ce que les vapeurs qui sortent de la masse, se condensent au contact de l'air restent à la partie supérieure qui alors se détériore.

Le moyen le plus simple de prévenir cette détérioration de la surface c'est de recouvrir le tas de foin placé audessous. On peut enlever cette paille qu'on donne en litière, dès qu'on a plus à craindre de la fermentation.

La toiture de la grange exerce aussi sur la conservation du foin immédiatement placé au-dessous, une influence qu'on ne saurait nier et qui dépend du matériel de construction. C'est ainsi qu'un toit en chaume est préférable à un toit en bardeaux pour la conservation du fourrage : cela tient à ce que la paille est bien plus mauvais conducteur de la chaleur que les autres matériaux.—A suivre.

Soins préventifs contre les pucerons.

Un cultivateur ayant vu un semis de choux dévoré par les altises (puccrons) dans un endroit où l'on n'en remarquait pas auparavant, a voulu savoir d'où elles provenaient. Il a fait un nouveau semis, l'a de suite recouvert d'une gaze très-fine, et copendant, dès que les cotylédons

parurent, un grand nombre d'altises les dévordrent. Cette expérience lui a prouvé que les altises ne provenaient pas du dehors. Alors il a mis sur un feu ardent, dans un pot de fer fondu, la terre destinée à recevoir la graine de chouz, ne s'est servi pour arroser que d'eau qu'il avait fait bouillir lui-même, a soigneusement recouvert ce nouveau semis d'une gaze très-fine, et pourtant des altises dévorèrent encore ses jeunes plantes. Convaincu que ces insectes ne pouvaient provenir de la terre, ni de l'eau, ni de l'air, il examina les graines dont il se servait, avec une forte lentille; il trouva que la plupart portaient des points blancs et plats au nombre d'un à cinq, et se crut en droit de ragarder ces petits points comme des œufs. Afin de les détruire, il trempa les graines pendant vingt-quatre houres, dans une forte saumure, et les cousia ensuite à la terre. Les jeune plantes levèrent, se développérent parfaitement, et aucune altise ne parut. Des expériences repétées lui ont même appris qu'il suffit que les graines restent trois heures dans la saumure pour que les œufs, dit-il, soient détruits et qu'il ne paraisse aucune altise sur la plante.

Beurre conservé dans la saumure.

Le Courrier de Shasta résume de la manière suivante le procédé très simple par lequel les cultivateurs californiens conservé d'une année sur l'autre leur beurre le meilleur et le plus riche, celui du mois de mai, de juin et de juillet.

Laver le beurre parfaitement avant de le retirer de la baratte.—Le saler suivant son goût.—Une demi-once par livre est à peu près ce qu'il faut de sel—Mettre en pains propres et arrondis, de 2 à trois livres chacun, ce qu'on veut conserver—Envelopper chaque pain d'une enveloppe de mousseline très propre, assez grande pour en faire 2 ou trois fois le tour et l'envelopper complètement—Plonger le beurre dans une saumure aussi forte que possible—Les vaisseaux de grès sont les meilleurs. Quand les pains sont dans la saumure, on les y maintient en les couvrant de pierres plates très propres. Quand le vaisseau est rempli et le beurre complètement couvert avec la saumure on y ajoute encore du sel pour assurer la force de la saumure—On place les vaisseaux bien couverts dans une cave ou un autre endroit frais.

Durant tout l'hiver et même au printemps, le beurre ainsi conservé vaut cent fois mieux que n'importe quel beurre d'hiver.

Les conditions premières et essentielles sont de n'employer qu'un beurre de bonne qualité, d'en extraire soigneusement tout le lait de beurre ou petit lait, et de mettre le beurre dans la saumure le jour même de sa confection.

Vers, maladies vermineuses chez l'espèce bovine.

Les vors intestinaux se développent soit dans l'estomac, soit dans les intestins, sous l'influence de causes inconunes; quelquefois l'animal ne paraît pas en souffrir, d'autres fois il irritent la nombreuse muqueuse qui revêt-

l'estomne et les intestins, et donne lieu à des coliques et à la diarrhée. On reconnait la présence du ver aux démangeaisons que l'animal éprouve au bont du nez et à il cherche vaincment à empêcher la pluie de noyer ses moisl'anns, à sa langue chargée, à son appetit qui varie souvent à ses pupilles dilatées; mais la marque la plus certaine de l'affection vermineuse, et même la seule qui soit certaine, est la présence des vers dans les excréments.

On traite les maladies vermineuses par les remèdes anthelmintiques, tel que la potion suivante:

> Suie de cheminée, 3 ouces, Lait, 3 demiards.

On peut aussi faire prendre des decoctions de tanoisie ou de racine de fougère mâle, substance éminemment vermifuge, agissant d'une manière plus prompte et plus énergique, par l'adition d'une ouce d'aloès en poudre. En général, les substances amères sont favorables dans les affections vermineuses.

Chosos et autros.

Bénédiction de la chanelle de N. D. de Pitié, érigée à Si Aubert. -La benediction de cette chapelle aura lieu le 23 du présent

Les personnes qui ont pris part à cette bonne œuvre sout tout particulièrement invitées à y assister .- Communiqué.

L'exposition de Paris.-L'Exposition de Paris coûte à l'Etat 10 milions de piastres et aux exposants environ 30 millions, soit un total de 40 millions. La durée de l'Exposition étant de 180 jours, si l'on cût fermé les portes à 6 heures du soir, l'Exposition cût 6té ouverte pendant 1,620 heures, et chaque houre aurait coûté \$24,600. En ouvrant pendant la soirée, ou a allongé chaque journée de cinq heures, ce qui produit na supplément de 900 heures et le prix de l'heure s'abaisse à \$15,800. ce qui est un joli denier, et quelquefois les entrées d'un jour ne convrent pas les dépenses d'une heure. Le modeste billet d'entrée de 10 centins donne droit à un spectacle qui revient par jour à la somme ronde de 221,200 piastres.

Le prunier en France.—L'introduction du prunier en France remonte à l'époque des Croisades. Les principaux centres de culture de cet arbre se trouvent dans les bassins de la Garonne ct de la Loire: il presere un sol argileux et calcaire à tout autre, et ses racines ne demandent pas un terrain très profond. Ou cultive avantageusoment ensemble le prunier et la vigne les larges feuilles de celle-ci servant à préserver pendant l'été les racines de cet arbre de l'ardour du soleil méridional. Autant le fruit frais ou mal mûr du premier peut occasionner de malaises ou môme d'accidents, autaut il est sain et bienfaisant lorequ'il a 6t6 séché convenablement. La plus grando partio des prunes récoltées en France, sert à préparer les pruneaux sees connus dans l'anivers entier sous le nom de pruneaux de Tours, d'Agen ou de Bordeaux. Outre la quantité énorme de pruneaux que les chemins de fer transportent, le port de Bordeaux à lui soul on expédie plus de ceut vaisseaux par an

Le cheval français.—C'est encore un cheval français qui vient de remi orter le grand prix de Paris aux courses. Depuis vingt cinq aus que cette lutte aussi hippique qu'internationale est fondée, les Français ont triomphé quatorze fois ; les Anglais dix fois; les Américains et les Hongrois chacun une fois

- .*. Colui qui fait ponssor doux brins d'herbo là où il n'en poussait qu'un, fait plus pour ses semblables que le grand guerrier qui a gagué vingt batailles.
- La charrue, en traçant le premier sillon, a creusé les fondemonts de la société. Ce n'est pas soulement du blé qui sort de la terre labourée, c'est une civilisation toute entière. Lamar-
- . Co n'est pas seulement l'étondue d'une propriété qui fait la richesse du cultivateur, mais une bonne culture.
- L'homme des champs est toujours forcé de regarder le ciel ot d'on attendre quelque chese qui ne sera donné ni aux conjurations de sa paissance, ni aux impatiences de son désir. Il n'ar-

rachera du ciel, quoi qu'il faese, autrement que par la prière, ni une goutte d'eau pour ses blés, ni un rayon de soleil pour ses vignes. S'il pent (le pent-il ?) écarter la fondre de sa demoure, sons on la so horesse de les dévorer.—L. Veuillot.

RECETTES

Conscruation des œufs.

On a essayé tous les moyens imaginables pour conserver les cuis On a tenté de les sonstraire à l'action de l'air par l'em-ploi de vernis, d'onu de chaux, de les mettre à l'abri de la pu-tréfaction avec une solution d'acide borique, d'acide salicy-lique, etc., et ce qui a encore le mieux rénssi, c'est l'eau de chaux, mais an bout de quelque temps, le liquide passe à travers la coquille, et donne du goût à l'œuf. Si l'on en croit M. le docteur Kubel et nous lui laissons toute la responsabilité de son affirmation,—on pourrait éviter ce dernier inconvénient. Il sufficait de charger l'eau de chaux de 6 eze de sel de cuisine, do manière à lui donner la même densité que le liquide du blanc d'œuf.... Ce que faisant, on empêcherait la diffusion ou la pénétration de l'eau calcaire à travers les membranes de l'œuf. Il faut d'ailleurs, bien couvrir les récipients pour que l'acide carbonique de l'air ne reajisse pas sur l'eau de chaux. M. le decteur Kubel dit que, au bout de six mois, les confs plongés dans ce bain de chaux salé ont donné au palais la mome saveur que s'ils avaient ôté frais. Je le voux bien En tout cas, il sera facile d'essayer ; la mothode est à la portée de tout le monde.—HENRI DE PARVILLE.

Perte de crin.

Nous voyons par par l'American Stock Journal que l'on pout faire repousser le crin à un cheval qui a perdu en partie sa crinière, en employant la recette suivante: Prenez deux ences de glycerine, une ouce de soufre, deux dragmes de sucre de plomb, et huit ences d'eau. Mêlez bien, et appliquez avec une čnongė.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC District de Kamouraska.

COUR DE CIRCUIT

pour le District de Kamouraska.

Le vingt-huit juin mil huit cent quatre-vingt-neuf. Charles Eugène Pouliot, écuier, avocat, de la ville de Frasorvillo Demandour,

Jean alias Johney Castonguay, de St Epiphane, cultiva-

Défondeur.

Il est ordonué au Désendeur de comparattre dans les deux

P. LANGLAIS,

Greffier de la dite Cour.

4 juillet 1889.

No. 9580.

ENDRE.

Fierme-modèle du Collège de Ste-Anne

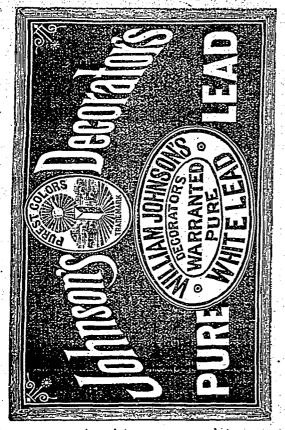
A vendre à la ferme-modèle du Collège de Ste-Anne, à des prix réduite, des venux Ayrshire pur sang et des cochons Berkshire.

Ecole d'agriculture de Ste-Anno.

Apprenti typographe demandé.

Un joune homme actif et désiroux d'approndre la typographie, tronvera de l'emplei à l'atelier typographique de fa. Ga-zette des Campagnes. Pour conditions d'engagement s'adresser à

FIRMIN II. PROULX, A Sto-Auno do la l'ocalidro



Assurez-vous que les pointures que vous achetez portent la marque ci-haut, si non vous n'en serez nullement satisfait. Si votre fournisseur ne les a pas insistez pour qu'il se les

The WILLIAM JOHNSON Co. MONTREAL ne manufacture que des peintures pures.

6 juin 1889.



Bureau: 54 rue du Palais Haute - Ville

Quóboc.

14 février 1889.

LES Celebres Lunettes. E. Laurance

sont les meilleures pour soulager la vue, là où tous autres moyens ont été sans succès. Des certificats de toutes les célébrites medicales du Canada pouvent être vus chez L. A. Paquot, marchand, à Ste Anne de la Pocatière où ces lunettes sont en vente.

161 jain 1888.

AGENTS DEMANDES PARTOUT

voyez votre ordre immédiatement. Cette annonce ne paraîtra peut-étre plus. Adressez : A. C. Roebuck & Co., 57 & 59 Adelaide 8t. East. Toronto. Oanada. Nous recommandous en mentionnez ce journal.

En constant complet, car la marchandise ne peut pas être envoyée C. O. D. par la maile. Quand le montant complet de l'ordre est envoyée de suite, nous envoyous gratis une joile chaîne en or doublé.

4 juillet 1889.—3m.

CHEVAUX PERCHERONS, NORMANDS ET BRETONS, BETAIL AYRSHIRE.

> COCHONS BERKSHIRES ET CHESTER BLANC, VOLAILLES PLYMOUTH ROCK

S'adresser a

M. LOUIS BEAUBIEN.

30, Rue St Jacques, MONTREAL

J. ELZEAR POULIOT, Avocat,

Commissaire des Cours du Nouveau-Brunswick.

Bureau: Maison Frenette, rue de la Cour,

Fraserville, P. Q., Canada.

19 juillet 1888.

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

1889--Arrangement pour la saison d'été--1889.

Le et après lundi, 10 juin 1889, les trains de ce chemin partiront de la Station de Ste Anne (le dimanche excepté) comme sait :

> Pour Lévis----- 24.10 Pour Lévis 10.25
> Pour la Rivière-du-Loup, Campbelton et Dalhousie, etc. 10.25 Pour Halifax et St-John..... Pour la Rivière-du-Loup. 22.14

Tous les trains marchent sur l'heure du temps conventionnel de l'Est.

D. POTTINGER, Sprintendant en chef Bareau du chemin de fer,

Monoton, N. Bk., juin 1889.